

/BA

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 83-389 du 1er Novembre 1983

portant nomination dans certains
Ministères.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'Ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et la Loi N° 83-001 du 3 Février 1983 qui l'a complétée ;
- VU le Décret N° 82-441 du 30 décembre 1982 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU l'Ordonnance N° 75-21 du 24 Mars 1975 fixant la composition du Cabinet du Président de la République et la structure des Ministères ;

Sur décision du Bureau Politique du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin,

Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 27 Octobre 1983,

D E C R E T E :

Article 1.- Sont nommées dans les fonctions ci-après les personnes dont les noms suivent :

MINISTERE DE L'INDUSTRIE DES
MINES ET DE L'ENERGIE

- Directeur Général du Ministère : Camarade Barnabé BIDOUZO
- Directeur du Projet Complexe Textile de Lokossa : Camarade Isidore Mèvoto HODE

MINISTERE DE LA JUSTICE POPULAIRE

- Directeur Général Adjoint du Ministère : Camarade Alexis NOUKOUMIANTAKIN

.../...

Directeur de la Législation et de la Codification : Camarade Joseph H. GNONLONFOUN

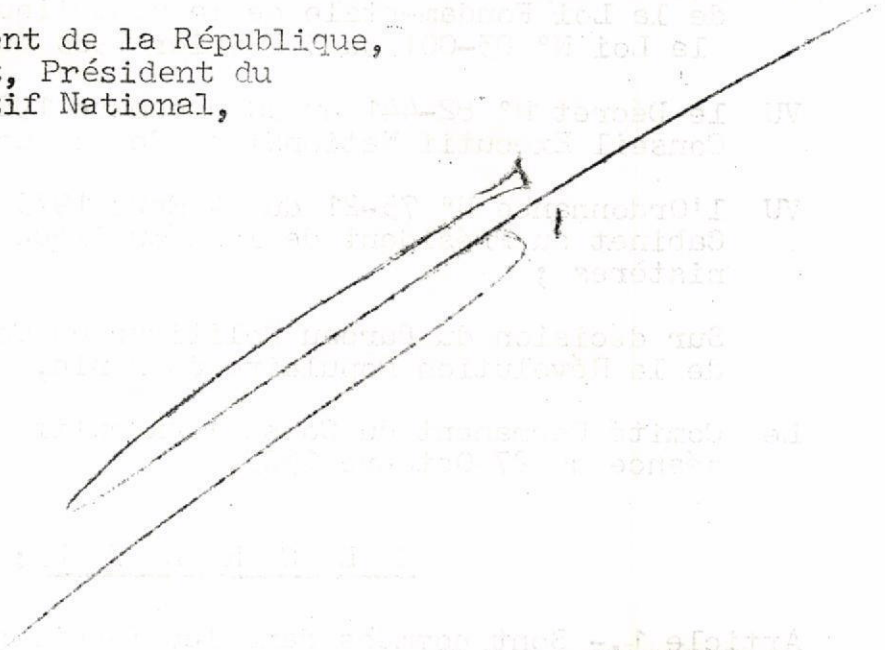
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Secrétaire Général de l'Université Nationale du Bénin : Camarade François Coome Elias da SILVA.

Article 2.- Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui prend effet à compter de la date de prise de fonction des intéressés, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 1er Novembre 1983

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,



Mathieu KEREKOU.-

LE Ministre des Finances



Isidore AMOUSSOU.-

Ampliatiions : PR 8 SA/CC/PRPB 4 CP/ANR 4 CPC 6 PPC 2 SGG 4 MF 4
MIME-MJP-MESRS 12 Ministères 18 DPE-DLC-INSAE 6 SPD 2 IGE et dses
Sections 4 DCCT-ONEPI- Cde Chanc 3 DB-DCF-DSDV-DTCP-DI 20 DPE au
MTAS 4 BCP 1 UNB-FASJEP-BN-DAN 3 JORPB 1.